Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260608-2026_51-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	22
Représentés	:	2
Votants	:	24

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
8 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 2 juin 2026
Date d'affichage de la convocation : 2 juin 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, Mme BÉTHUEL, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme COTTIER, M. MENGUY, M. RAPHAEL, M. DAVID, Mme PATRU, M. GROSBOIS, M. VALLET, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme YOUBOU, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ, Mme GUINARD.

Étaient représentés **:**
M. ARNAUD donne pouvoir à M. GUINARD
Mme JOALLAND donne pouvoir à M. MARIÉ

Étaient absents **:**
Mme JOURDY
Mme MARET
M. VALET

Monsieur LEDUC a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-51- Finances- Attribution d'une subvention pour l'organisation d'une classe découverte au titre de l'année scolaire 2025-2026

Vu la délibération n°2022-28 du 28 février 2022 portant règlement d'attribution des subventions pour l'organisation des classes découvertes des écoles communales ;

Vu la délibération n°2026-50 du 8 juin 2026 modifiant ce règlement ;

Vu l'avis favorable de la commission Éducation, Jeunesse et Action culturelle du [date] ;

Marie Bébin, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, expose aux membres du Conseil municipal le projet de délibération suivant :

L'école maternelle Le Petit Prince a formulé une demande de subvention dans le cadre de l'organisation d'une classe découverte au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Conformément au règlement d'attribution des subventions pour l'organisation des classes découvertes des écoles communales, modifié par délibération n°2026-50 du 8 juin 2026, la participation communale est fixée à 8 € par jour et par enfant.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer la subvention comme suit :

23 élèves × 8 € × 2 jours = 368 €

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260608-2026_51-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **VALIDER** l'attribution d'une subvention de 368€ à l'école maternelle Le Petit Prince pour l'organisation de sa classe découverte au titre de l'année scolaire 2025-2026 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Christophe LEDUC

Le Maire,
Yannick FOUVILLE